



Nom **Prénom** Sexe Age (au jour du départ)

name / apellido *first name / nombre*

Né(e) le **Nationalité** **Frères & soeurs**

date of birth *brothers & sisters*

Nom & profession des parents

parents

Adresse

Portable étudiant **Portables parents**

Adresse mail. *Merci de l'écrire très soigneusement*

Les informations de départ et de séjour vous seront envoyées à l'adresse mail que vous indiquez.

Classe **1° langue** **2° langue** **niveau** (dans la langue du pays visité)

Caractère *Personality / Persönlichkeit / Personalidad*

timide shy / schüchtern mûr mature / reif s'adapte bien adaptable / passt sich gut an

indépendant unabhängig fumeur smoking non-fumeur non-smoking

Loisirs & sports favoris

Hobbies & sports

Indications médicales (allergie importante, énurésie, régime alimentaire)

Medizinische Anzeigen

Souhait particulier, ou indication pouvant aider au choix du groupe ou de la famille

Autorisation de sortie le soir, sans les moniteurs (dans le cadre d'un séjour en famille uniquement)

Parents' permission to go out in the evening / Erlaubnis abends auszugehen / Permiso de salida de noche sin adultos

non / no oui / yes jusqu'à h / until / bis / hasta h la limite est 22h

Séjour choisi

Pays **Dates**

Durée

Formule choisie

Famille, Résidence, ou Collège, Langue & Sport...

Séjour en famille, et pour un jeune de plus de 14 ans, préférence pour :

Etre le seul francophone Etre avec un autre francophone

La demande est transmise aux organisateurs; le résultat ne peut être garanti

N° de la carte d'identité ou du passeport de l'inscrit

nécessaire à l'émission d'un billet d'avion

Demande de pré/post acheminement

Ville de départ demandée

Date de réception de cette demande à PRO LINGUA

Numéro d'adhérent

cadre réservé à PRO LINGUA

Précisions concernant la rubrique «Autorisation de sortie, le soir»

Cette rubrique n'a trait qu'aux séjours de groupe en famille; elle ne concerne donc pas les programmes en résidence ou en collège, dans lesquels les participants ne sortent pas seuls le soir.

La question posée est la suivante : en dehors des sorties organisées, prévues au programme, le jeune aura-t-il le droit de sortir le soir, après 19h, seul ou avec des camarades et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes?

Pour les jeunes de moins de 15 ans, nous demandons aux parents de ne pas accorder cette autorisation.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, les autorisations données pour un séjour de vacances ne devraient pas différer de ce qu'elles sont dans la vie courante.

Les participants à qui l'autorisation a été accordée doivent savoir qu'il y a des limitations, quel que soit leur âge :

- 1) Ils ne doivent pas sortir tous les soirs (cela ne serait pas correct vis-à-vis de leur famille-hôte)
- 2) Ils doivent toujours être de retour avant 22h (ou plus tôt, si la famille-hôte ou les organisateurs)

S'agit-il d'un premier séjour linguistique ? oui non

Indiquer, le cas échéant, les séjours déjà effectués. Si c'était avec PRO LINGUA, indiquer le lieu

Période Lieu

Période Lieu

Période Lieu

Avez-vous une Assurance couvrant la Responsabilité Civile? Si oui, laquelle (nom & adresse)

N° Sec. Sociale Assurance scolaire

Bénéficiez-vous d'une mutuelle complémentaire? Si oui, laquelle

Engagement

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires, des conditions de vente (qui figurent dans la brochure ainsi que sur le site de PRO LINGUA) et des conditions tarifaires et je déclare les accepter.

Je certifie que l'enfant est en bonne santé et apte à participer à un séjour linguistique comme aux différentes activités proposées.

J'autorise, en cas d'urgence, PRO LINGUA ou ses représentants à faire pratiquer toute opération chirurgicale ou tout acte médical nécessaires à la santé de l'enfant.

J'autorise, le cas échéant, PRO LINGUA à reproduire dans ses documents d'information des photos ou des vidéos prises durant le séjour et sur lesquelles apparaît mon enfant.

Si l'inscription ne transite pas par une collectivité (CSE ou service social) je verse à PRO LINGUA un acompte de 450 Euros minimum dont le montant sera déduit du prix du séjour.

L'acompte est réglé : en ligne par chèque

Date et signature du représentant légal

Option garantie-annulation (3% du prix) oui non

- Joindre la *Fiche sanitaire de liaison*.

- *One to One, Two to One, Just Talking* : remplir le bulletin spécifique.

- *USA* : remplir le bulletin spécifique et joindre la copie du passeport.

Ces documents sont disponibles sur le site www.prolingua.fr, rubrique *Fiches d'inscription*.

Si votre demande est faite directement auprès de PRO LINGUA, une confirmation de l'inscription vous sera adressée.

Si l'inscription transite par une collectivité (CSE, service social...) : cachet du service concerné.

PRO LINGUA